



Le nouveau ministre Chatah: accélérer le travail

Le nouveau ministre des Finances, Mohammad Chatah a estimé que "le taux de croissance de notre PIB pourrait être de l'ordre de 7 ou 8 ou même de 10 % si le contexte politique et sécuritaire est favorable". "Le Liban pourra facilement, à mon avis, sortir de la crise écono-mique actuelle", qu'il qualifie d'artificielle, car le pays "offre de nombreuses opportunités d'investissements", a-t-il en outre ajouté. "Il n'est pas vrai que le gouvernement actuel est en place pour faire passer le temps", a déclaré M. Chatah. Les citoyens ne regardent pas les dix prochains mois de leur vie comme étant une parenthèse, en attendant les législatives. La population attend des solutions aux problèmes sociaux et économiques qu'elle affronte. Même si la durée de vie de ce cabinet est limitée, il devrait accomplir ses devoirs dans ce domaine, à un rythme accéléré", a également souligné le ministre des Finances.

Mohammad Chatah a également mis l'accent sur le fait qu'il faudrait poursuivre l'application du programme des réformes économiques et administratives, mis en place par le premier gouvernement Siniora. "Je m'engage à ce que les ressources du ministère des Finances ne soient pas employées à des fins politiques ou électorales", a-t-il enfin ajouté, avant de rendre hommage à l'action menée par son prédécesseur Jihad Azour.

Le nouveau ministre, né à Tripoli en 1951, a obtenu sa licence en économie de l'AUB en 1974, et en 1983 son doctorat en économie de l'université de Texas, dans laquelle il a enseigné cette matière.

Chatah a occupé plusieurs postes au Fonds Monétaire International de 1983 à 2005, entre autres le poste de conseiller du conseil d'administration pour le Moyen-Orient, et de vice directeur exécutif. Il a été vice gouverneur de la Banque du Liban de 1993 à 1997, et puis ambassadeur du Liban aux Etats-Unis jusqu'en 1999. Depuis 2005 il était conseiller du Premier Ministre Fouad Siniora.

Numéro 32 | Juillet 2008 | www.if.org.lb

Première assemblée générale organisée à Paris par L'Institut Basil Fuleihan

GIFT-MENA: la formation accompagne les réformes



De l'assemblée générale de GIFT-MENA

Bercy- Paris -France - La première assemblée générale du réseau des écoles et instituts de formation du Moyen Orient et Afrique du Nord, GIFT-MENA¹ s'est tenue du 4 au 6 juin 2008 au centre Pierre Mendès France des ministères économique et financier à Paris. Cette rencontre a rassemblé 30 participants. L'audience était composée de directeurs et hauts cadres d'instituts et écoles de formation de la région MENA, de représentants d'organisations internationales ainsi que d'un nombre d'experts français spécialisés dans la formation des agents publics. Ces participants ont représenté 22 institutions², 10 pays arabes et 5 organisations internationales et bailleurs de fonds. Cette assemblée générale s'est clôturée sur la ratification de la convention et des statuts du réseau, l'élection du premier comité officiel de pilotage et la validation des frais annuels de participation. Les travaux ont également permis de discuter des programmes développés par GIFT-MENA depuis 2006 et de valider un plan d'action global et une stratégie de mobilisation des ressources financières pour la période 2008-2010.

Cette assemblée a été organisée conjointement par:

1. L'Institut des Finances du Liban - Institut Basil Fuleihan, Secrétariat du réseau;

2. L'ADETEF- Agence de Coopération Internationale des ministères économique et financier;
3. L'Ecole Nationale d'Administration en France- l'ENA, et
4. L'Institut de la Banque Mondiale.

Selon la directrice de L'Institut Basil Fuleihan, Lamia Moubayed Bissat, l'organisation de cette assemblée «a constitué un défi majeur pour le Liban en raison des tensions politiques et secousses sécuritaires qui affectent le pays depuis 2005. Mais l'Institut des Finances, porteur de cette initiative dès son lancement à Beyrouth en Mars 2006, a voulu réaffirmer la volonté d'un pays qui, malgré une géopolitique instable, tient à maintenir sa place de plateforme d'échange régionale et de vecteur privilégié de coopération; Un pays qui œuvre inlassablement au renforcement des mécanismes de dialogue entre cultures et à l'innovation permanente pour la construction d'une paix durable».

Les objectifs de l'assemblée générale

Après une période pilote de 18 mois, cette première assemblée générale avait donc pour objectif d'ancrer les travaux du réseau sur une base institutionnelle et d'élaborer une vision stratégique et commune d'expansion.

Éditée par:

Sommaire

Le Ministère des Finances ... quadruple excellence en troisième catégorie!	2
«Feuille de route» des activités de formation	3
Bénéficiaire du droit à la déduction est désormais ... «simplifié»	4
Au Bureau du Liban Nord unis... face au conflit!	4

Les travaux ont tour à tour souligné le rôle pivot joué par la formation dans l'accompagnement des réformes de gestion publique, la nécessité de la mise en réseau dans le contexte de mondialisation et d'échanges croissants entre pays arabes ainsi que les défis contemporains de l'assistance technique au profit d'une plus grande dynamique et implication des acteurs «nationaux».

Le programme de la réunion a également permis aux membres de distinguer les particularités du modèle français de formation des agents de l'Etat qui s'inscrit dans une longue tradition de développement des capacités au profit du service public. A travers une série d'interventions et une visite de terrain à l'Ecole Nationale du Trésor, les participants ont eu l'occasion d'appréhender les modalités d'alignement du dispositif de formation français aux réformes mises en vigueur et aux nouvelles exigences de gestion par la performance.

Le réseau GIFT-MENA au service de la coopération euro-méditerranéenne

Depuis sa création en 2006, le réseau GIFT-MENA a travaillé dans une optique d'intégration régionale, en facilitant:

1. L'échange d'expertise à travers: l'organisation d'ateliers sur la "Modernisation

budgétaire, levier de modernisation de l'Etat" et de programmes régionaux de Formations de Formateurs au profit des ministères arabes et du Maghreb³, l'échange de stagiaires entre les Ecoles Nationales d'Administration et la prestation de services de formation dans le cadre de projets de renforcement des compétences au profit de l'administration iraquienne.

2. L'échanges de modules à travers: la tenue d'ateliers de développement de modules de formation en gouvernance publique et le développement de modules de formation à la performance budgétaire et à la gouvernance publique.
3. L'échange d'informations à travers: l'analyse des besoins en formation des instituts et écoles de formation de la région MENA, le développement d'un site web, plateforme de diffusion du savoir autour des thèmes de gouvernance et performance publique et la publication d'un annuaire des prestataires de formation des agents publics dans la région MENA.

En effet, l'action de GIFT-MENA voit en l'échange d'expertise, la mutualisation des pratiques et la coopération, les instruments les plus efficaces de soutien au développement des institutions publiques et au renforcement des compétences de leurs cadres. Elle voit également dans les partenariats un outil qui facilite la mobilisation des ressources et de l'échange, stimule les réflexions nationales et permet d'ouvrir le débat autour des réformes engagées, avec pour objectif

d'élaborer pour chaque pays des «solutions sur-mesure».

Dans l'optique de GIFT-MENA, cette conception de «solutions sur mesures», d'échange entre pays et de création d'un réseau d'innovateurs demeurent les instruments clés du changement et de la mutation vers une administration et un service public plus performants.

En tablant ainsi sur les synergies existant entre pays voisins faisant face à des défis communs, et en facilitant la coordination opérationnelle entre les opérateurs de formation du service public de la région MENA, le réseau GIFT-MENA a proposé un modèle innovant de coopération Sud-Sud. L'action du réseau a également rejoint, de fait, les orientations des politiques et projets Euro- Méditerranéens, promulgués par l'Union Européenne en faveur des valeurs de l'Etat de droit, de gouvernance et de développement durable.

La dynamique de GIFT-MENA s'est également inscrite dans la vision globale de la nouvelle initiative d'"Union pour la Méditerranée"(UPM) lancée par le Président de la République française, M. Nicolas Sarkozy. L'assemblée générale a en effet été accueillie favorablement par la Présidence Française, représentée par la mission de l'Union pour la Méditerranée, en la personne de Mme Michèle Geandreaux-Massaloux, responsable formation, enseignement supérieur et recherche, à la cérémonie d'ouverture. Dans la logique de partenariat égalitaire véhiculée par l'UPM, le réseau GIFT-MENA présente donc une flexibilité et des projets qui en font un outil de coopération privilégié.



Institutionnaliser les travaux du réseau

¹ Governance Institutes Forum for Training in the Middle East and North Africa

² Algérie, Egypte, Emirats Arabes Unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Palestine et Tunisie.

³ Une Formation de Formateurs régionale aux Budgets de Performance, première activité officielle du réseau. Elle a réuni près de 20 directeurs, cadres et formateurs professionnels au sein des instituts de formation et ministères des Finances de 5 pays de la région MENA, soit l'Egypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc et la Tunisie.

Ses fonctionnaires ont occupé les premières places aux examens de l'ENA

Le Ministère des Finances ... quadruple excellence en troisième catégorie!

Conformément à leur habitude, les fonctionnaires du ministère des Finances ont occupé les premières places aux examens finaux de la première et seconde session de formation dispensées aux fonctionnaires de troisième catégorie. Près de 400 fonctionnaires de toutes les administrations et de certaines institutions publiques ont ainsi participé à ces sessions organisées à l'Ecole Nationale de l'Administration (ENA).

Les trois premières places de la première session ont été occupées par des fonctionnaires du ministère des Finances, dans l'ordre suivant:

Première place: Mme Manale Afif Abdel Samad (chef du Bureau du Service aux Assujettis - Direction de la TVA).

Deuxième place: M. Georges Sarkis Bou

Francis (contrôleur fiscal principal au sein du Bureau Régional du Liban Nord).

Troisième place: Mme Rajaa al-Sharif (chef du Bureau des Inspections des Institutions Autonomes - Direction de la Comptabilité Publique).

Par ailleurs, Mme Meryana Moawad, chef du Bureau des Études Juridiques - Direction des Affaires Administratives, a occupé la deuxième place de la seconde session. Chaque session s'est étalée sur près de quatre mois et a inclus approximativement trente matières couvrant divers sujets, notamment: Les services de contrôle interne et externe, la culture administrative et juridique, la comptabilité générale, les droits et obligations des fonctionnaires, les

organisations internationales, l'administration publique et privée et les principes macro- et microéconomiques en passant par la sécurité sociale, la méthodologie de recherche juridique, etc.

Les matières dispensées n'ont pas seulement couvert les aspects juridiques, légaux et administratifs des fonctionnaires participant à la session, mais ont également inclus des modules qui ont vocation à développer les compétences des participants en matière de communication, de coordination, de contrôle et de supervision. A citer entre autres les techniques d'écriture et d'expression en arabe, l'informatique, la gestion des ressources humaines et les langues étrangères.

Catalogue de formation et calendriers de programmes de l'Institut Basil Fuleihan

«Feuille de route» des activités de formation



Session de formation à l'Institut Basil fuleihan

L'année 2008 a vu la parution de la seconde édition du catalogue de formation de l'Institut des Finances - Institut Basil Fuleihan qui liste plus de 120 programmes. Deux autres parutions spéciales de cette année sont le «Calendrier de formation douanière» et le «Calendrier de formation continue». Ces deux premières constituent un pas audacieux en avant, dans un contexte politique et sécuritaire instable. En effet, l'équipe de formation a jugé nécessaire de mettre au point une «feuille de route» claire pour les activités de formation à venir.

Au cours du premier semestre 2008, plus de 400 personnes ont pris part aux programmes de formation financière et douanière, sans oublier 80 stagiaires inscrits aux programmes d'orientation des nouvelles recrues. Un nombre important d'activités est prévu pour cet été, notamment dans les Mohafazat (bureaux régionaux), en matière de douanes et de vérification fiscale.

Un grand pas en avant au niveau des douanes

La coordinatrice des programmes de formation destinés aux Douanes au sein de l'Institut Suzanne Abou Chacra a témoigné du «grand pas en avant réalisé au niveau des programmes de formation douanière à travers la mise au point d'un plan de formation détaillé, en collaboration avec les hauts responsables de l'administration douanière et une orientation vers les Mohafazat.» Abou Chacra a remarqué que «le travail entrepris actuellement avec la

Direction des Douanes s'oriente de plus en plus vers la spécialisation et vers la formation d'une importante équipe de formateurs.» L'objectif escompté est également de permettre aux responsables de réactiver la formation au niveau régional en coopération avec le Conseil Supérieur des Douanes et l'Organisation Mondiale des Douanes, sachant que ce type de formation avait accusé une régression remarquable dû à la situation sécuritaire.

La direction fiscale

Au niveau de la direction fiscale, et en particulier la Direction des Recettes, les bureaux régionaux et la Direction de la TVA, des travaux d'évaluation des besoins de formation ont été menés pour la deuxième année consécutive et traduits en calendrier mensuel de formation. La responsable des programmes de formation Jinane Doueihy a déclaré que l'Institut répondra à plus de 60 % de ces besoins au cours de l'année 2008, le reste devant trouver satisfaction en 2009.

Autres agences publiques

Quant aux autres agences et institutions publiques libanaises qui bénéficient en partie des programmes de l'Institut, une grande variété de programmes leur sera réservée durant l'été et l'automne 2008. Doueihy a appelé l'ensemble des intéressés à prendre contact avec l'équipe de formation de l'Institut afin d'obtenir des informations pratiques concernant la participation aux sessions.

Le manifeste... base des transactions douanieres

La Direction Générale des Douanes vise à implanter le système Manar dans tous les postes de douanes afin de renforcer le contrôle et la lutte contre la contrebande. Néanmoins, malgré la remarquable évolution des systèmes douaniers, le manifeste est toujours considéré comme la base des transactions douanières. Son importance demeure intacte bien qu'il soit utilisé depuis des centaines d'années.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et conformément à l'Article 53 du code des douanes, le législateur a stipulé que toute marchandise entrant ou sortant du territoire libanais doit être présentée au premier poste-frontière des douanes afin de faire l'objet d'un manifeste et d'une description détaillée nécessaires à son statut douanier final.

Le manifeste se réfère à l'état brut ou succinct présenté par les sociétés de transport au Service des Douanes à la date d'arrivée ou de départ de la cargaison du territoire libanais. Le manifeste est un tableau brut des marchandises composant la cargaison, fût-elle maritime, aérienne ou terrestre. Dans le seul cas du transport ferroviaire, le manifeste prend le nom de liste de fret ou feuille de route.

L'objectif du manifeste est de reconnaître et d'enregistrer la marchandise afin de l'entreposer. Les dispositions pertinentes varient selon que le transport ait été effectué par voie maritime, terrestre ou aérienne. Les restrictions auxquelles le capitaine du cargo est soumis selon sa détention du manifeste témoignent de l'importance de ce document, qui est à la base de toutes les transactions douanières. En effet, le manifeste permet de:

1. Faciliter les activités de contrôle effectuées par le Service des Douanes avant l'arrivée du cargo au port.
2. Contrôler le processus de remise des marchandises à leur arrivée aux entrepôts des douanes.
3. Contrôler la destination finale des marchandises entrant aux entrepôts.
4. Contrôler la durée de séjour des marchandises dans les entrepôts des douanes avant de procéder à leur vente aux enchères une fois la durée d'entreposage écoulée.

Maya Melhem
Assistante de contrôle



Le manifeste demeure indispensable



Bénéficiaire du droit à la déduction est désormais ... «simplifié»



Reçu de caisse au lieu de la facture fiscale

A partir de novembre 2006, le Bureau d'Audit sur Terrain du Service d'Audit et de Détaxe de la direction de la TVA au ministère des Finances a œuvré à la simplification d'une procédure administrative lourde qui empêchait de nombreux assujettis de bénéficier du droit à la déduction. En effet, ces derniers peuvent désormais jouir de ce droit par l'intermédiaire d'un reçu de caisse (cash receipt), ou d'une facture simplifiée s'ils ne parviennent pas à obtenir une facture fiscale conformément à l'Article 38 de la loi sur la TVA. Le contrôleur principal du Bureau d'Audit sur Terrain du Service d'Audit et de Détaxe Lana Nehmé a expliqué que «tout assujetti dont l'activité se base sur le cash business a désormais le droit de soumettre une demande écrite à la direction fiscale à travers laquelle il requiert d'être soumis à un régime spécial lui permettant d'émettre une facture simplifiée, ou cash receipt, au lieu de la facture fiscale stipulée par la loi, tout en conservant la possibilité d'émettre une facture fiscale conforme aux dispositions de l'Article 38 de la loi et ceci à la demande du client.»

Nehmé a indiqué que «le ministère des Finances, s'étant engagé à faire preuve de plus de souplesse et de compréhension à l'égard des assujettis à la TVA, a émis les directives n° 1739/p1 en date du 24/11/2006. En foi de quoi, l'assujetti, titulaire d'un reçu de caisse, a le droit à la déduction si ce reçu présente toutes les informations requises par l'Article 38 de la loi pourvu que ces informations soient validées par la partie qui les a émis. Ensuite, il revient au bénéficiaire du droit de déduction de prouver que le paiement a été fait par ses propres comptes par le biais d'un chèque ou d'une carte de crédit.

Ils sont demeurés unis et ont tenté d'expédier les affaires des assujettis

Au Bureau du Liban Nord unis... face au conflit!

Le Bureau Régional du Liban Nord n'a pas été épargné par les événements douloureux qui ont secoué plusieurs régions libanaises, y compris Tripoli, en mai dernier.

Cette crise s'est reflétée sur la vie quotidienne du ministère des Finances dans le Nord et sur la performance de ses fonctionnaires. A l'instar de tous les Libanais, ces derniers ont été pris de panique, ce qui a affecté leur productivité. Les perspectives étaient obscures et le minimum de sécurité n'était pas assuré. Mais malgré cette situation précaire, les fonctionnaires du Bureau Régional du Liban Nord, toutes catégories confondues, ont joint leurs efforts afin de faciliter, dans la mesure du possible, la vie des assujettis et alléger leur fardeau.

L'élément le plus remarquable et le plus réconfortant demeure que l'ambiance de conflit sévissant au Liban n'a pas affecté le Bureau. Ces événements ont plutôt révélé la fraternité qui unit les fonctionnaires de ce Bureau. Les fonctionnaires sont demeurés unis bien que chacun soit enclin en faveur de l'une ou l'autre des parties du conflit. En dépit de leurs différentes orientations politiques et idéologiques, ils sont restés solidaires et ont fait preuve de patience et de compassion mutuelles.

Pour résumer les choses, le cœur du ministère des Finances dans le Nord n'a battu que pour une seule cause, à savoir l'opposition à tout conflit.

Badr Mawas

Bureau Régional du Liban Nord

Lettres périodiques et trimestrielles publiées par le Ministère

Publications périodiques portant sur l'aide internationale au Liban

Le ministère des Finances publie des lettres mensuelles et trimestrielles détaillées en anglais dans lesquelles il expose les chiffres et l'allocation de l'ensemble des donations et autres aides internationales octroyées au Liban.

Le cinquième rapport trimestriel sur les progrès réalisés dans le cadre du plan des réformes de Paris III

Ce rapport évoque les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du programme de réformes socioéconomiques entamées par le gouvernement. Ce programme a été présenté lors de la Conférence internationale de soutien au Liban - Paris III en janvier 2007. Par ailleurs, le rapport assure le suivi des engagements consentis par les donateurs dans le cadre de Paris III et met l'accent sur le premier trimestre de l'année 2008.

Nouvelles publications de l'Institut Basil Fuleihan

Le catalogue de formation pour l'année 2008-2009, qui regroupe un bouquet varié de 120 programmes de formation aux matières financières, administratives et douanières ainsi que des programmes en langues étrangères et informatique.

Le rapport annuel de l'Institut en arabe, qui résume les efforts déployés par l'Institut des Finances en 2007 dans des domaines multiples, tels la formation interne et externe, les partenariats et la coopération à l'échelle locale, régionale et internationale, la communication, les médias et le développement administratif et financier.



Les calendriers de formation douanière et de formation continue que l'Institut publie pour la première fois conformément au plan de formation mis au point en coopération avec les diverses directions du ministère. A noter que ces deux calendriers incluent plus de 20 sessions de formation selon un agenda prédéfini.